

Erasmus+ en France

Les infos clés !

Erasmus+ est le programme de l'Union européenne pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport. Ce sont des **opportunités accessibles à tous et à tout âge** : des mobilités et partenariats pour les acteurs de l'enseignement scolaire, de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur, de l'éducation des adultes, de la jeunesse et du sport

+ de 16 millions de personnes sont parties

depuis la création du programme européen en 1987

Le programme Erasmus+ permet de partir dans **33 pays* en Europe et 168 pays partenaires**



La France est le 1^{er} pays d'envoi en Erasmus+

+ de **6 000 organismes français** permettent de partir en Erasmus+ pour la période 2021-2027

149 344 mobilités financées en France en 2024 pour l'éducation et la formation

SECTEURS ÉDUCATIFS	PUBLICS CONCERNÉS PAR LA MOBILITÉ	MOBILITÉS FINANCÉES 2024
FORMATION PROFESSIONNELLE	Lycéens pro, apprentis, stagiaires...	24 714
	Enseignants, formateurs et accompagnateurs	4 113
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR	Étudiants	59 916
	Enseignants, personnels	8 558
ENSEIGNEMENT SCOLAIRE	Elèves	39 253
	Enseignants, personnels	9 041
ÉDUCATION DES ADULTES	Formateurs	2 975
	Apprenants adultes	774

*Les 27 pays membres de l'Union européenne ainsi que la République de Macédoine du Nord, l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège, la Serbie et la Turquie.

1 Français sur 3

connaît quelqu'un qui y a participé

Erasmus+ est la réalisation de l'UE préférée des Européens (sondage Institut CSA, janvier 2022)

97% des personnes ayant tenté l'expérience **en ressentent toujours les effets positifs sur leur vie personnelle**

et **89%** sur leur vie professionnelle, 5 ans après leur Erasmus+

1 apprenant sur 2

part en Erasmus+ pour effectuer un stage !

Des aides financières

adaptées à chaque mobilité

En 2025, la bourse Erasmus+ est de 800 à 1 300€ par mois en formation professionnelle. Dans l'enseignement supérieur, elle peut aller de 250 à 750€ avec un bonus pour les stages. A cela s'ajoute la contribution aux frais de voyage, renforcée pour les transports écoresponsables.

Un **complément « inclusion »** de 250€ par mois existe pour les publics les moins favorisés (20 à 40% des participants en ont bénéficié en 2024, selon les secteurs).

#ERASMUS+ DAYS

Organisés partout en France et en Europe au mois d'octobre, les **#ErasmusDays rassemblent chaque année plus de 10 000 événements dans 60 pays**, dont 2 000 en France.

Ces rendez-vous permettent à chacun de s'informer sur les opportunités Erasmus+, de valoriser ses projets européens et même de rencontrer les Ambassadeurs Erasmus+.

Contact

presse@agence-erasmus.fr
05 56 00 94 41
agence.erasmusplus.fr

5 IDÉES REÇUES SUR ERASMUS+



N°1 : Erasmus+ serait un programme d'échanges réservé aux étudiants

Depuis 2014, le programme Erasmus+ rassemble et remplace les anciens programmes européens d'échanges pour les étudiants (Erasmus), pour les lycéens professionnels et apprentis (Leonardo da Vinci), pour les élèves et enseignants (Comenius), pour les adultes (Grundtvig), le programme «Jeunesse en action», ainsi qu'un nouveau volet dédié au Sport.

Erasmus+ bénéficie à une diversité de publics : élèves, apprentis, étudiants, enseignants et formateurs, demandeurs d'emploi, mais aussi agents des collectivités, bénévoles d'associations, acteurs du monde sportif...



N°2 : Erasmus+ bénéficierait uniquement aux jeunes issus de milieux favorisés

L'inclusion sociale est la priorité n°1 du programme Erasmus+ 2021-2027, avec des moyens dédiés aux publics moins favorisés. Dans l'enseignement supérieur, **39% des étudiants en Erasmus+ sont boursiers sur critères sociaux**. En formation professionnelle, **60% des jeunes en Erasmus+ sont d'origine sociale populaire** et 50% font face à des obstacles économiques, géographiques et de santé. (source : Note de l'Observatoire n°10). Les écoles primaires et collèges classés en Réseau d'Education Prioritaire (REP/REP+) sont représentés en proportion plus importante dans le programme Erasmus+ (24,6%) que leurs poids dans l'ensemble des établissements au niveau

N°3 : Erasmus+ serait réservé aux jeunes de moins de 30 ans

Il n'y a pas de limite d'âge pour participer à Erasmus+. Le programme s'adresse à des élèves d'école primaire, de collège, de lycée, de CFA, d'université et d'école, mais aussi inscrits à France Travail, dans les missions locales, ou encore dans les associations et les organismes de formation continue.

N°4 : Erasmus+, ce serait beaucoup de fêtes et pas beaucoup de travail

Plus de la moitié des bénéficiaires Erasmus+ (tous secteurs confondus) et au moins un étudiant sur trois, part pour faire un stage en entreprise. Erasmus+ est un outil pour l'emploi qui permet à chacun de développer des **compétences** (linguistiques, professionnelles, savoir-être...) et d'améliorer son intégration professionnelle et sociale. 86% des apprentis de la voie professionnelle perçoivent une amélioration de leur **employabilité** suite à une mobilité Erasmus+. Les jeunes qui ont réalisé une période de mobilité encadrée à l'étranger accèdent plus rapidement à leur premier emploi, en moyenne en 4 mois, contre 5,5 pour les autres (Note de l'Obs n°21).

N°5 : Erasmus+, ce serait des séjours dans les capitales européennes

Erasmus+ bénéficie aux établissements de formation à travers les territoires en Europe, y compris **en zones rurales**. Près de 700 établissements d'enseignement agricole (CFA, lycées, Maisons Familiales et Rurales, EPLEFPA, écoles supérieures...) participent au programme Erasmus+ pour faire partir leurs élèves en mobilité et en accueillir, permettre des échanges de bonnes pratiques entre formateurs et contribuer à l'innovation pédagogique. Chaque année, environ 10 000 élèves de l'enseignement agricole (en France) partent en mobilité Erasmus+. Au-delà des frontières de l'Europe, 168 pays sont accessibles pour des mobilités Erasmus+ dans l'enseignement supérieur ou la formation professionnelle.

Enfin, Erasmus+ c'est aussi des coopérations entre établissements, impliquant souvent des entreprises : 50% des partenaires de projets Erasmus+ sont des acteurs du secteur privé.

Contact

presse@agence-erasmus.fr
05 56 00 94 41
agence.erasmusplus.fr

CE QUE VOUS NE SAVEZ PAS SUR ERASMUS+



Des coopérations au service de l'innovation

Erasmus+ finance des projets visant à renforcer les liens entre les établissements de formation pour stimuler l'innovation et concevoir des formations en réponse aux besoins identifiés sur le marché du travail. Grâce à des échanges de pratiques et des projets novateurs, les bénéficiaires Erasmus+ créent aujourd'hui l'école de demain et contribuent à 4 priorités européennes : la transition écologique, l'inclusion sociale, la transformation numérique et l'engagement démocratique.

Un levier pour les territoires

Erasmus+ alloue des subventions européennes aux établissements d'enseignement et de formation qui portent des projets de mobilité et de partenariat de qualité à travers la France en zones urbaines comme rurales, en métropole comme dans les territoires ultra-marins. Les collectivités locales peuvent coordonner des projets Erasmus+ pour organiser la mobilité internationale dans les établissements d'éducation et de formation de leurs territoires.

L'Agence Erasmus+ s'appuie sur un réseau de développeurs pour accompagner les établissements candidats aux appels à projets européens.



Un réseau d'ambassadeurs Erasmus+

Le réseau des Ambassadeurs Erasmus+ rassemble une communauté d'anciens bénéficiaires, incarne la diversité des opportunités Erasmus+ et vise à rendre le programme plus accessible à tous.

Répartis sur l'ensemble du territoire, les 60 Ambassadeurs Erasmus+ participent à des événements, rencontres pairs-à-pairs, témoignent dans les médias, etc. Ils et elles sont issus de différents parcours et forts d'une expérience Erasmus+ qui a marqué leur vie. Un appel à candidatures est organisé chaque année au mois de mai.

Des établissements scolaires de plus en plus ouverts sur l'Europe

La mobilité individuelle des élèves de l'enseignement scolaire est une nouveauté du programme Erasmus+ 2021-2027. La demande est en forte hausse, plus de 3 000 établissements scolaires français organisent cette mobilité.

En lycée général, cette mobilité est désormais reconnue et valorisée dans les bulletins scolaires des élèves et pour le baccalauréat.



Un centre européen de ressources pour la transition écologique

Le Pacte vert pour l'Europe vise à atteindre la neutralité carbone en Europe d'ici 2050, en y consacrant 30% des dépenses budgétaires de l'Union européenne.

Erasmus+ finance des projets d'éducation au développement durable et d'innovation pédagogique pour développer les compétences « vertes » des métiers de la transition écologique. De nouvelles mesures sont prises pour réduire l'empreinte environnementale de chaque mobilité.

L'Agence Erasmus+ France / Education Formation pilote un Centre de ressources pour accompagner les agences nationales en charge du programme Erasmus+ et du Corps Européen de Solidarité et les établissements porteurs de projets dans la mise en œuvre de la priorité Transition écologique à l'échelle européenne.

Une agence nationale à Bordeaux

L'Agence Erasmus+ France / Education Formation assure la promotion, la mise en œuvre et la valorisation du programme Erasmus+ sur les volets Education et Formation. Sous tutelle interministérielle et en lien avec la Commission européenne, l'Agence est basée à Bordeaux et rassemble 180 collaborateurs.

Les volets Jeunesse et Sport sont assurés par l'Agence Erasmus+ France / Jeunesse & Sport basée à Paris.

Contact

presse@agence-erasmus.fr
05 56 00 94 41
agence.erasmusplus.fr



Comment participer à Erasmus+ ?

Les individus qui souhaitent partir en Erasmus+ doivent s'adresser au service ou référent relations internationales de leur établissement.

Les organismes qui souhaitent organiser des échanges Erasmus+ peuvent déposer leur candidature lors des appels à projets annuels. Les équipes de l'Agence Erasmus+ proposent un parcours d'accompagnement.

+ d'informations sur notre site web

agence.erasmusplus.fr



QUELQUES DISPOSITIFS POUR VOUS AIDER



europass

EUROPASS est un outil gratuit - disponible dans 35 pays et en 29 langues - qui permet de se constituer un profil professionnel en ligne. La plateforme propose des offres d'emploi et de formation à travers l'Europe. Plus de 7 millions de personnes ont un compte Europass. <https://europa.eu/europass/fr>



eTwinning est une plateforme européenne qui propose un espace de travail collaboratif et sécurisé pour les équipes éducatives des établissements scolaires et des Centres de Formation d'Apprentis.

Plus d'1 million d'enseignants inscrits dans 200 000 établissements y participent et réalisent des projets pédagogiques entre élèves et enseignants d'établissements de 44 pays européens.

<https://www.etwinning.net/fr/pub/index.htm>

EPALE

France

EPALE est une plateforme européenne en ligne où près de 160 000 professionnels de l'éducation des adultes partagent des ressources (articles, actualités, événements) et échangent autour de pratiques communes pour construire des projets européens. <https://epale.ec.europa.eu/fr>



L'Agenda Européen pour la Formation des Adultes (AEFA) vise à accroître la participation des adultes peu qualifiés à la formation. Des expérimentations sont menées avec les acteurs de la formation et de l'emploi en France pour faire émerger des méthodes communes à l'échelle européenne et accessibles grâce à des outils tels que le Petit guide de l'AFEST (action de formation en situation de travail) ou encore le référentiel pour reconnaître les compétences transversales.

<https://agence.erasmusplus.fr/programme-erasmus/outils/aeafa/>



euro | guidance

Euroguidance est un réseau pour l'orientation qui fournit des informations sur les études en Europe, les stages, les programmes européens, les lieux ressources utiles, les réseaux pertinents.

<https://www.euroguidance-france.org/>

Contact

presse@agence-erasmus.fr
05 56 00 94 41
agence.erasmusplus.fr